



Loi carrez et cage d'escalier

Par **emijul**, le **17/10/2012 à 16:55**

Bonjour,

La cage de l'escalier est exclue de la surface loi carrez, mais qu'en est il des placards de + de 1m80 situés sous ce même escalier (on voit dans le placard les marches montantes de l'escalier)

sont ils pris en compte dans le calcul de la surface loi Carrez ?

Merci

Par **edith1034**, le **17/10/2012 à 17:39**

non

pour tout savoir sur la loi carrez

allez sur

<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>